

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT DE Coulon

De dix-neuf avril an mil huit cent cinquante-sept, à onze heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de François Henri Dijeau
 né à la Garde le seize du courant à quatre
 heures du soir fils de Barthélemy Dijeau
 profession de perceur âgé de trente ans, domicilié
 à la Garde et de Cécile, Anne Clémence son épouse
 sans profession d'âge de vingt-neuf ans.

domiciliée à la Garde avec son mari, au quartier de St-Maur.
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Barthélemy Dijeau, père de
 l'enfant, âgé de trente ans, profession de perceur,
 domicilié à la Garde au quartier de St-Maur.
 Premier témoin, François Clémence, âgé de vingt quatre ans,
 profession de charpentier, marié du nouveau né, domicilié à Coulon.
 Second témoin, Jean Achardy, âgé de quarante quatre ans,
 profession de cordonnier, domicilié à Coulon.
 Constaté, suivant la loi, par moi Marinus Olive, maire de la commune
 de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'état
 civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 à l'exception de la partie déclarante qui a dit ne le savoir de ce faire requis.

Clément St Maurice M^{re} Olive

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT DE Coulon

De vingt-sept avril an mil huit cent cinquante-sept, à cinq heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Augustin Louis, Marc Raynaud
 né à la Garde le vingt-cinq du courant à six
 heures du soir fils de Augustin, Jean, Joseph Raynaud
 profession de cultivateur âgé de quarante deux ans, domicilié
 à la Garde et de Marie, Anne, Claire Aiguié son
 épouse profession de cultivatrice âgée de quarante ans.

domiciliée à la Garde avec son mari, rue St-Maur, près
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Augustin, Jean, Joseph Raynaud, père de
 l'enfant, âgé de quarante deux ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Garde rue St-Maur N° 1.
 Premier témoin, Jean Joseph Simon, âgé de soixante un ans,
 profession de cordonnier, domicilié à la Garde.
 Second témoin, Dominique Secodon, âgé de quarante trois ans,
 profession de cordonnier, domicilié à la Garde.
 Constaté, suivant la loi par moi Marinus Olive, maire de la
 commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'état
 civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

Raynaud Simon Secodon M^{re} Olive



Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT DE Coulon

De trois mai an mil huit cent cinquante-sept, à cinq heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Pierre Joseph Julien
 né à la Garde le deux du courant à onze
 heures du soir fils de Louis George Julien
 profession de cultivateur âgé de trente cinq ans, domicilié
 à la Garde et de Geneviève Bernin, son épouse
 sans profession d'âge de vingt-six ans.

domiciliée à la Garde avec son mari, au quartier de St-Maur.
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis, George Julien, père de
 l'enfant, âgé de trente cinq ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Garde au quartier de St-Maur.
 Premier témoin, Pierre Mitre Germain, âgé de cinquante quatre ans,
 profession de tisserand, domicilié à la Garde.
 Second témoin, Jacques Joseph Vacon, âgé de soixante un ans,
 profession d'instituteur libre, domicilié à la Garde.
 Constaté, suivant la loi, par moi Marinus Olive, maire de la commune
 de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'état
 civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 à l'exception de la partie déclarante qui a dit ne le savoir de ce faire requis.

Vacon Germain M^{re} Olive

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT DE Coulon

De neuf mai an mil huit cent cinquante-sept, à neuf heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Eugénie Clémence Eugénie Maltraix Baston
 née à la Garde le sept du courant à onze
 heures du soir fille de Joseph Amédée Baston
 profession de chef d'orchestre de la marine âgé de trente
 ans, domicilié à la Garde et de Clothilde, Rosalie Berville
 son épouse sans profession d'âge de vingt quatre ans.

domiciliée à la Garde avec son mari, rue du Tour de l'Église.
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Amédée Baston, père de
 l'enfant, âgé de trente ans, profession de chef d'orchestre de la
 marine, domicilié à la Garde, rue du Tour de l'Église.
 Premier témoin, François Dismé Germain, âgé de vingt quatre ans,
 profession de bûcheron de ville, domicilié à la Garde.
 Second témoin, Jacques Joseph Vacon, âgé de soixante un ans,
 profession d'instituteur libre, domicilié à la Garde.
 Constaté, suivant la loi, par moi Marinus Olive, maire de la
 commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'état
 civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

Vacon Germain M^{re} Olive